



Buxia énergies
L'énergie citoyenne

LA LETTRE N° 14
décembre 2024

Au sommaire

À vos agendas !	1
De l'énergie sous le sapin	2
Portrait de nos 400 ^{èmes} associés	3
Point projets	3
La marche de nos installations et les aléas de maintenance	5
Où en est l'actionnariat ?	6
Dividendes de l'exercice 2023	7
Une nouvelle chaufferie bois a démarré à la Murette cet automne 2024	7
Qui est notre partenaire Forestener ?	8
Pour rejoindre Buxia Énergies ou pour plus d'informations	9

À vos agendas !

Assemblée générale ordinaire 2025

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire (AGO) aura lieu le vendredi 21 mars 2025 à Charnècles à 18h00 (horaire à confirmer dans la convocation). Ce sera notre neuvième assemblée générale ordinaire, sans compter l'AG constitutive de décembre 2015 entre les huit fondateur.trice.s.

C'est un moment important pour la vie de Buxia Énergies. L'assemblée donne mandat au collège de gestion pour le fonctionnement de Buxia Énergies, décide de l'affectation des bénéfices et surtout débat et valide les projets d'investissement, présentés par le collège de gestion, qui pourront ainsi être mis en œuvre si toutes les conditions débattues sont réunies.

Enfin, l'AGO élit les membres du collège de gestion pour une durée de trois ans renouvelables.

C'est aussi un moment de convivialité pour se rencontrer entre associés et poursuivre les débats autour d'un verre et en goûtant aux spécialités préparées par les associés.

Appel à candidature au collège de gestion

Le collège de gestion est constitué de neuf membres. Les directeurs généraux sont membres de droit.

En ce moment, onze associés font donc partie du collège de gestion. Plusieurs membres seront renouvelés lors de la prochaine AGO. Tous les candidats parmi les associés sont bienvenus.

Vous êtes peut-être intéressés pour rejoindre notre collège de gestion mais vous vous posez beaucoup de questions sur notre fonctionnement, l'engagement de ses membres, ... Nous vous proposons d'assister à une ou deux séances afin de mieux nous connaître. Nos réunions ont lieu le deuxième mardi du mois. Vous serez les bienvenus !

Contactez-nous en écrivant à direction@buxia-energies.fr ou directement auprès d'un membre du collège.

Bientôt dix ans déjà

Buxia Énergies aura dix ans en 2025. Comment allons-nous fêter ce bel anniversaire ?

Si on se réfère à la signature des statuts constitutifs, Buxia Énergies a été créée le 3 décembre 2015 et la date d'immatriculation au registre du commerce est le 31 décembre 2015.

Le collège de gestion vous propose de réfléchir lors de l'assemblée générale à la célébration de cet anniversaire. D'ici là, faites connaître vos idées, vos souhaits en écrivant à direction@buxia-energies.fr.



Éric

De l'énergie sous le sapin



🎄 De l'énergie sous le sapin, ça vous branche ? 🎄

Cette année, oubliez les pulls moches et les gadgets inutiles. Et si vous mettiez un peu de watts dans vos cadeaux ? Avec notre campagne "**De l'énergie sous le sapin**", offrez un cadeau original, engagé et qui fait du bien à la planète :

Une(des) action(s) de Buxia énergies, rien que ça !

🎁 **Original ?** Oh que oui !

🎁 **Local ?** Évidemment !

🎁 **Engagé ?** Toujours !

Offrir des actions, c'est plus simple qu'installer une guirlande :

🕒 En 15 minutes chrono, avec notre guide en 4 étapes (et quelques infos sur la personne à qui vous l'offrez), vous êtes prêt.e à illuminer son Noël.

Alors, qui parmi vos proches mérite un cadeau qui a de l'impact ?

👉 Tous les détails sont sur notre [site](#)

🌟 Faites passer le courant autour de vous et transformez ce Noël en une fête vraiment lumineuse !

Merci pour votre énergie, et à bientôt !

Noémie

Portrait de nos 400^{èmes} associés

Dans notre dernière lettre parue en avril 2024, nous avons annoncé que nous allions atteindre les 400 associés... Alors, qui est cet heureux élu ?

Victime de son succès, Buxia Énergies a reçu plusieurs souscriptions dans un temps très court, et a invité les 400^{èmes} associés pour une remise de caillettes ainsi qu'à la réunion du collège de gestion.

À cette occasion, ils ont accepté de nous parler un peu d'eux et de leurs motivations à rejoindre Buxia Energies.

Mais, qui sont les 400^{èmes} associés ?

Léo Lefèvre

Léo, 37 ans, technicien-dessinateur industriel, habite Saint-Christophe-sur-Guiers. Il a passé sa jeunesse dans le Voironnais, et a connu Buxia Energies par des amis actionnaires. Léo a également fait notre rencontre aux jardins de la solidarité (Moirans), où il est bénévole et où Buxia Energies a une installation de 36kWc.

Après avoir entendu parler de Buxia Energies pendant plusieurs années, et suite à l'extension du territoire de Buxia Energies à la Communauté de Commune Cœur de Chartreuse où habite désormais Léo, celui-ci a sauté le pas et est devenu actionnaire !



Wolfgang Schmidt

Wolfgang a 63 ans et habite Montferrat. Originaire d'Allemagne, employé par un centre de recherche dans le domaine de la diffusion de neutrons, cela fait bientôt 30 ans que lui et son épouse vivent en France, où sont nés leurs deux enfants.

Il a connu Buxia Énergies grâce à sa fille, qu'il a accompagnée pour faire des relevés ou des contrôles après l'installation de la centrale PV sur la commune de Montferrat.

Passionné par le photovoltaïque et ayant lui-même une installation de 3 kWc sur le toit de sa maison depuis 2011, Wolfgang souhaite contribuer au développement du PV. En effet, il le trouve moins développé en France que dans sa région d'origine en Allemagne du Sud. Finalement, en lisant la précédente newsletter, transmise par sa fille, il s'est dit : « et pourquoi pas moi ? ».



Bienvenus parmi nous !

Sonya

Point projets

Situation des projets photovoltaïques (PV) qui ont été validés par l'Assemblée Générale

Centrale PV de 62,5 kWc sur le Bâtiment Technique de la Commune de Chirens

Comme mentionné dans le flash info de novembre, cette centrale a démarré sa production le 14 novembre. C'est la vingtième centrale PV de Buxia Energies si l'on exclut Parkawatt dont la propriété est partagée.

Cet équipement va produire 76 200 kWh par an d'énergie propre. De quoi parcourir plus d'un demi-million de kilomètres chaque année en voiture électrique citadine pendant au moins 40 ans !

Ce projet était couplé avec une opération de désamiantage de la toiture, ce qui en fait un projet particulièrement vertueux. En plus de la production d'énergie, en contribuant au coût de l'opération de désamiantage et en prenant en charge la nouvelle couverture en bacs acier BE a aidé à résoudre un problème de santé auquel la Commune était confrontée.



La société MTP Désamiantage a réalisé : la mise en sécurité (filet antichute sous toiture), la protection particules (film polyane), les analyses avant travaux, l'enlèvement et l'évacuation des bacs fibrociment amiantés, et enfin une analyse après travaux pour s'assurer que l'ambiance était saine pour les personnes qui y travaillent ; tout ceci bien sûr, conformément à la réglementation !



La nouvelle couverture en bacs acier a été mise en place par la société Tradibat. Pour finir, c'est la société Lumensol qui est venue installer la centrale, et ce dans un temps record, malgré la pluie.



La centrale est composée de 142 modules de 440 Wc, équipés d'un optimiseur de puissance par couple de module.

Un grand merci à l'équipe communale pour son support, notamment :

- Madame la Maire Christine Guttin
- Monsieur Ivov, premier Adjoint
- Alfredo de Castro, responsable des services techniques

Une inauguration sera organisée au début du printemps.

Centrale PV de 300 kWc, 250 kVA, sur la plateforme bois du Col de Couz

Ce « gros » projet pour BE – la puissance installée est trois fois plus élevée que celle de sa plus grosse centrale actuelle – a reçu toutes les autorisations requises.

Ses 672 modules vont couvrir une surface de 1400 m². La puissance raccordée au réseau (250 kVA) est inférieure à la puissance crête installée (300 kWc) pour des questions d'optimisation. Cette problématique pourra être abordée si besoin lors de l'AG.

Elle va disposer d'un transformateur HTA/BT qu'ENEDIS va mettre en place en limite de propriété pour pouvoir se raccorder à la ligne 20 kV qui passe à une centaine de mètres.

Le coffret actuel de raccordement du site au réseau (appelé aussi PDL) sera déplacé depuis la D1006 et disposé à côté de celui de la centrale. Le raccordement sera réalisé par BE. Le début de chantier est programmé pour mi-février avec une fin d'installation prévue en mai.

La fourniture et l'installation des panneaux seront réalisées par la société Lumensol.



Centrale PV de 90 kWc sur l'extension de l'école Vendémiaire à St-Jean-de-Moirans

Ce projet situé au cœur du village de St Jean devrait venir compléter la centrale de 36 kWc que nous avons installée en 2018 ; ceci en utilisant la toiture du beau bâtiment d'extension qui vient d'être construit, ainsi que deux plus petits bâtiments existants.

La Déclaration Préalable déposée a reçu un arrêté de non-opposition. Néanmoins, le projet est encore en cours d'étude et de discussion avec la Commune sur deux points importants :

- La conformité aux règles d'urbanisme (exigence d'une continuité des nappes de panneaux)
- La demande d'utilisation de panneaux français qui implique une nouvelle conception et un équilibre économique moins attractifs

A suivre ...



Image « rendu photo » de la DP

Centrale PV de 72 kWc sur les gradins du stade d'Entre-Deux-Guiers

Confronté à de grosses difficultés liées à l'état des charpentes, le projet est en standby.

Situation des avant-projets principaux :

Centrale PV de 250 kWc sur la Gendarmerie de Moirans

BE travaille avec le SIEP (Syndicat Intercommunal d'Équipement Public), qui est propriétaire du site.

Il s'agirait de recouvrir tous les bâtiments : la Gendarmerie, les logements ; mais aussi d'installer une ombrière photovoltaïque au-dessus de la cour/parking.

Le projet est prometteur mais n'en est encore qu'au stade de la faisabilité avec des problématiques à résoudre : résistance des charpentes, coût du génie civil, raccordement au réseau...

Centrale PV de 100 kWc sur l'école St Exupéry / St Pierre de Moirans

Il s'agit d'une école privée appartenant à une association, l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique). Les toitures terrasse présentent un bon potentiel de surface et d'exposition, mais la configuration des structures nécessite un contrôle, et peut-être une conception nouvelle pour notre centrale.

Faire intervenir un Bureau d'Études « coûte cher » pour BE, aussi nous prenons le temps de trouver si possible des solutions « gratuites ».

L'équipe Opérations est à la recherche de renfort pour les futurs projets

Comme déjà partagé notamment en AG, nous avons absolument besoin de volontaires pour prendre en charge les projets d'investissement puis si possible assumer le rôle de DG Opérations.

Deux associés se sont manifestés -merci à eux !- mais ils ne peuvent pas être disponibles avant un ou deux ans.

Une "formation" serait prévue.

Pour plus d'information, appeler Jean-Claude au 0685561860

Jean-Claude

La marche de nos installations et les aléas de maintenance

Cette année 2024 est moyenne en matière de production d'énergie PV ! Faible ensoleillement cette année. Cependant l'activité « maintenance » ne diminue pas pour autant au sein de BE.

- Une nouvelle centrale est arrivée en production et donc en maintenance à partir de ce mois de novembre : Chirens.
- Les visites prévisionnelles de site continuent.
- Quelques matériels ont dû être remplacés, notamment des optimiseurs. Pour ces derniers du coup, cela amène à une réflexion sur leur nécessité pour chaque nouvelle installation.
- Une avarie, due à un chantier près de la salle socioculturelle à la Buisse, a interrompu la production pendant quatre semaines. Cet incident important impose une surveillance plus forte de la mise à jour des différents documents (inscription dans les structures impactées lors de travaux sur les sites ou BE à une installation, plan de recollement des liaisons réalisées y compris avec transmission aux autorités compétentes, ...)

Dans tous les cas, chacun d'entre nous peut contribuer à la maintenance en observant la ou les centrales PV, près de chez lui. 400 paires d'yeux sont très efficaces pour détecter un dysfonctionnement. N'hésitons pas à signaler ce qui nous semble bizarre !!

Nota : 400 est le nombre d'associés BE au moment où j'écris.

Jean-Yves

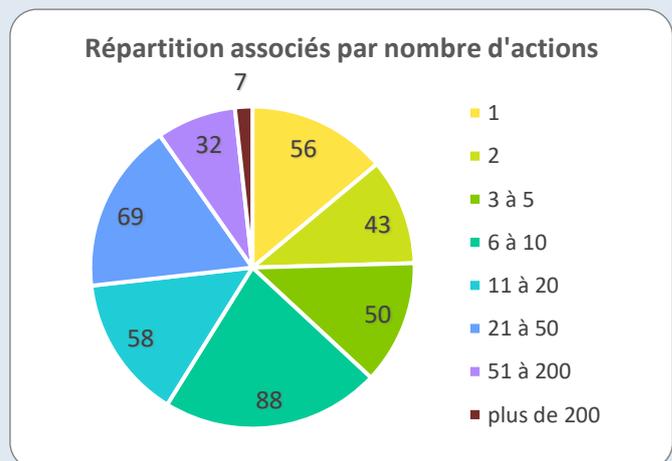
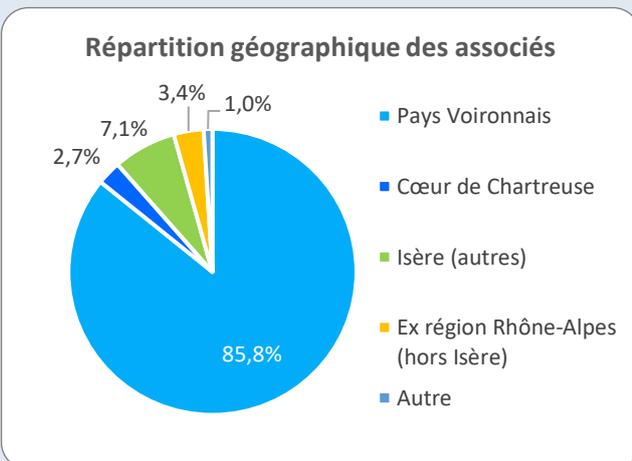
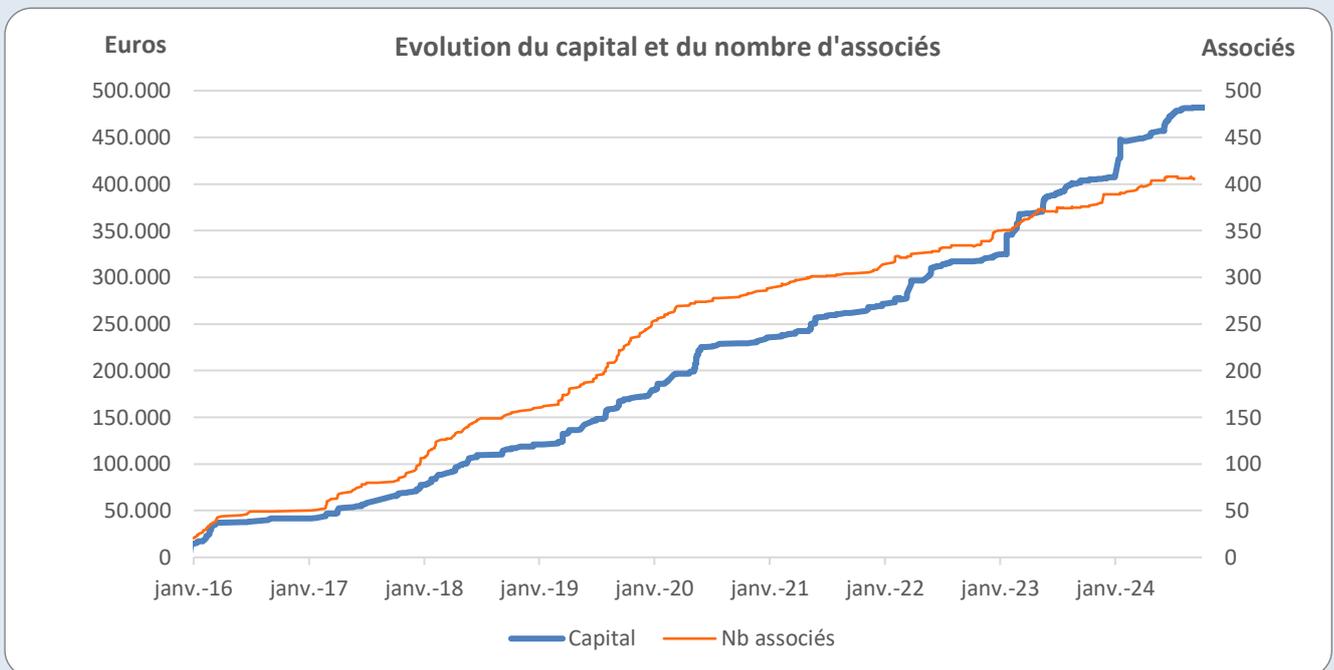
Où en est l'actionnariat ?

Depuis le début de l'année 2024, 14 nouveaux associés ont rejoint Buxia Énergies qui compte désormais 403 associés au 01/12/2024.

Dans le même temps, notre capital social a augmenté de plus de 76 400 euros et s'élève à 483 850 euros.

La courbe d'évolution du capital évolue plus rapidement que celle du nombre d'associés. Ce phénomène est en partie lié au réinvestissement important consécutif à l'opération dividendes.

A noter que le nombre d'associés a légèrement diminué en fin d'année par suite d'une opération de regroupement d'actions (par transfert entre membres d'une même famille) afin de faciliter la gestion.



Le montant moyen investi par associé est actuellement de 1 186 €.

A noter que 92.8 % du capital social de Buxia Énergies est détenu par des citoyens, 5.2 % par des collectivités, 1.9 % par des entreprises partenaires et 0.1 % par des associations.

La répartition géographique est conforme à nos statuts, avec une prédominance des territoires du Pays Voironnais et de Cœur-de-Chartreuse.

Jean-Louis

Dividendes de l'exercice 2023

Un taux de réponse record

Pour rappel, l'assemblée générale en mars 2024 avait validé un dividende de 3 % soit 1,05 € net par action.

Cette année, le taux de réponse concernant l'affectation des dividendes a été encore amélioré.

Vous êtes plus de 97 % à nous avoir répondu. Bien sûr, quelques rappels ont été nécessaires mais je positiverai sur ces rappels en indiquant qu'ils permettent des contacts directs et de bons échanges sur notre petite entreprise !

Une belle marque de confiance et le financement pour partie d'une nouvelle centrale

L'année 2024 est encore dans la continuité pour l'affectations des dividendes :

- 47% ont décidé d'abandonner leurs dividendes au profit de Buxia Energies
- 41% ont complété leurs dividendes pour acquérir une ou plusieurs actions
- moins de 12 % ont demandé à percevoir leurs dividendes

En termes de financement, cela se traduit par :

- plus de 2 000 € d'abandon de dividendes
- 21 550 € d'augmentation de capital par la création de nouvelles actions

Ces 23 550 € ont permis de financer une partie de la nouvelle centrale de Chirens (62 kWc) d'un coût total de 85 000 €.

Bien sûr, il était possible de faire appel à un emprunt plus large, mais financer les nouveaux investissements sur nos fonds propres est un gage d'indépendance.

Encore un grand merci de votre confiance et ce très fort soutien !

Jean-Louis

Une nouvelle chaufferie bois a démarré à la Murette cet automne 2024

La commune de La Murette a décidé de desservir un ensemble de bâtiments communaux (la mairie, les écoles, le restaurant scolaire, la bibliothèque, la poste et un fleuriste) en chaleur bois énergie, et ce en remplacement d'obsolètes chaudières fioul.

Le projet a consisté en l'installation de deux chaudières granulés bois de 70 kW, couplées à un ballon d'hydro accumulation de 2900 litres permettant de lisser les appels de puissance matinaux. Ces chaudières ont remplacé une installation au gaz devenue obsolète d'une consommation annuelle de 200 000 MWh de gaz.

Outre l'avantage d'avoir un combustible renouvelable, celui-ci sera acheté localement via le groupement d'achat de granulés de Buxia Énergies/Wattisère.

La consommation moyenne annuelle devrait être de 50 tonnes.

Pour sa part, Buxia Energies a assuré une partie du financement de cette nouvelle installation.

Forestener a été présent pour les études, l'installation, le montage financier et assurera le pilotage pendant 20 ans (pilotage, maintenance annuelle, dépannage, commande des granulés, suivi, ...)

Cette installation a obtenu le trophée « Terres d'innovation » (voir ci-dessous)

https://www.te38.fr/wp-content/uploads/2024/10/fiche_la_murette.pdf

Cette installation faite suite à celle déjà mise en service sur la commune de **Charnècles** en septembre 2022.

Trois nouveaux projets avec Forestener dans lesquels Buxia Energies participe au financement, devraient être mis en route lors du dernier trimestre 2025.

- **St-Bueil, l'Ehpad.**
- **La-Sure-en-Chartreuse : Centre de rééducation hospitalier Henri Bazire**
- **St-Hugues-en-Chartreuse : Chauffage du groupe scolaire, du musée Arcabas et de deux petits bâtiments communaux.**

Didier



Qui est notre partenaire Forestener ?



Forestener développe des **réseaux de chaleur énergie renouvelable** (bois, chaleur fatale et solaire) en réunissant les acteurs engagés dans la transition énergétique du **territoire** et en s'appuyant sur les **dynamiques et financements citoyens**.

De la réalisation, au financement et à l'exploitation, Forestener propose **une vente de chaleur en circuit court et clés en mains** sur le département de l'Isère, les 2 Savoie et en Bourgogne-Franche-Comté.

Une SAS en **gouvernance partagée** où les **citoyens, comme Buxia énergies et les collectivités** détiennent **72 % du capital**.



En quelques chiffres :



19 installations

7 en conception travaux

12 GWh/an livrés aux bâtiments



Bâtiments communaux



Etablissements sociaux et médico-sociaux



Etablissements sportifs, loisirs, culturels, culturel



Etablissements scolaires



Logements individuels et collectifs



Entreprises, hôtel, commerces



28 actionnaires impliqués dans la gouvernance :

9 structures citoyennes

13 collectivités locales

6 entreprises du secteur de la chaleur EnR



13 M€ investis

1,4 M€HT/an de vente de chaleur

700 k€ / an pour des entreprises locales (achat bois et maintenance)

Pour rejoindre Buxia Énergies ou pour plus d'informations

- Page Web : www.buxia-energies.fr, vous y trouverez les documents clefs à télécharger ainsi que le DIS
- Sur notre plateforme COOPHUB : [souscription en ligne](#)
- Par courriel : contact@buxia-energies.fr
- Par courrier : Buxia Énergies – 125, Rue de la grande montée – 38500 LA BUISSE

Le placement d'argent dans Buxia Énergies S.A.S. est-il sûr ?

L'objectif est bien sûr de faire de Buxia Énergies S.A.S. une structure stable et pérenne, destinée à contribuer longtemps à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement. Votre argent sera bloqué pendant 5 ans car nous sommes toujours dans une période où la société réalise beaucoup d'investissements sans avoir encore un régime de croisière en vente de l'énergie produite (en cas de "force majeure" d'un associé, des sorties peuvent être envisageables). En 2020, nous avons procédé à une rémunération de 2%. Des simulations pour les années à venir montrent qu'un taux moyen de rémunération sur 20 ans de 1 à 2 % est envisageable. Toutefois, ce seront les AG des associés qui décideront du niveau et du mode de rémunération futurs.

Les revenus sont garantis par contrat par EDF ou Enercoop, pour une durée de 20 ans à partir de la mise ne service. Néanmoins, souscrire au capital de Buxia Énergies S.A.S. inclut un risque financier, comme toute prise d'actions dans le capital d'une société par actions simplifiée.

Label « Énergie Partagée »

Buxia Énergies a été labellisé par l'association **Énergie Partagée**.

Ce [label](#) évalue la démarche citoyenne de notre projet sur 12 critères qualité, répartis sur 5 axes-repères : l'intérêt territorial, la dynamique locale, la finance éthique et citoyenne, la gouvernance partagée et l'écologie.

Rejoignez-nous.

Plus nous serons nombreux, plus le risque sera faible, car les frais liés aux emprunts seront réduits.

